

Passer d'un M1 droit des affaires à M2 droit des assurances ?

Par **aspat**, le 15/04/2020 à 23:42

Bonsoir,

Je me pose beaucoup de question au sujet des master 2. Je suis intéressé principalement par le master 2 en droit des assurances.

Cependant, j'ai un gros problème.

D'abord, je suis actuellement en master 1 en droit des affaires. Je viens de me rendre compte qu'il existait un master 1 en droit des assurances. Cela veut-il dire qu'ils seront pris en priorité ?

Deuxièmement, j'ai découvert le droit des assurances le semestre précédent. A vrai dire, je n'y pensais même pas à cette matière jusqu'à ce qu'on me la propose. J'ai tout de suite vu ça comme une évidence et quand j'ai découvert cette matière, j'ai adoré.

Mais je l'ai pris en option pour favoriser une autre matière qui m'intéressait aussi. Pour des raisons de gestion du temps, je n'ai pu assister qu'à quelques cours et je ne me suis donc pas présenté à l'examen (étant donné que c'était qu'une option).

Troisièmement, j'ai eu une moyenne très faible au semestre précédent.

Ma question est donc : que faire ? Sachant que je vois sur les sites des universités proposant ce master 2 qu'il faut un minimum de connaissance en droit général des assurances (quasiment impossible donc d'apprendre une matière en 2 mois environ avant les entretiens), connaissance que je n'ai que partiellement puisque je ne suis pas allé à la totalité des cours.

La matière que j'ai voulu favoriser par rapport au droit des assurances ne m'intéresse en fait plus du tout.

Il n'y a que le droit des assurances qui m'intéresse.

Devrais-je refaire un master 1 mais cette fois-ci en droit des assurances ou tenter de

candidater quand même en M2 ?

Merci d'avance.